

à la répétition d'un raisonnement déjà formulé par d'autres. Mais on dit: "Le parti de notre député s'est exprimé à ce sujet, mais qu'en a-t-il dit lui-même?"

Je n'ai jamais pensé, lorsque j'ai été élu au Parlement, il y a onze ans, que je verrais le tumulte, la colère et la consternation dont j'ai été témoin à la Chambre au cours des trois ou quatre derniers jours. Cette institution avait complètement échappé, du moins provisoirement, au contrôle de ceux qui la président alors que des paroles de colère et des propos amers semblaient ne plus vouloir finir. C'est là un état de choses dont je ne puis blâmer que le Gouvernement qui siège en face. Il y a eu un manque de discipline et de décorum qui, à mon avis, est déplorable. J'ai presque dit qu'il y avait eu perte de débat; de fait, c'est presque ce qui est arrivé.

Nous sommes en mesure de pouvoir débattre la question et, pour suivre le précédent établi par d'autres orateurs, je parlerai de façon générale du sujet, car à mes yeux toute liberté a été accordée. On nous permet de débattre l'article 4 et il est raisonnable de demander au ministre intéressé à quel moment la hache tombera la prochaine fois. Nous permettra-t-on de débattre les articles 5, 6 ou 7? La politique ministérielle sera annoncée en temps utile. C'est une phrase que nous avons déjà entendue. Si la liberté de parole n'a pas été totalement refusée, on ne peut certainement pas nier qu'elle a été amoindrie.

Hier, le premier ministre s'est levé pour nous accorder une dispense spéciale, vraisemblablement par bonté d'âme. La situation a été humiliante pour ceux qui chérissent la procédure démocratique. A cette exception près, le premier ministre est demeuré presque silencieux. On me permettra de dire en toute sincérité et en toute franchise que je le plains en tout cela, car je le considère comme le jouet de puissances qu'il ne semble pas reconnaître et qu'il n'a peut-être pas discernées ou qu'il n'a pu discerner. C'est étrange que j'affirme chose pareille. J'admets volontiers que je ne pourrais les comprendre non plus, mais je m'y entends quelque peu en principes démocratiques et les modalités de fonctionnement d'un régime démocratique ne m'échappent pas. Le premier ministre s'est aventuré sur un terrain dangereux en approuvant la restriction de la liberté de parole à la Chambre, car où la liberté de parole est menacée, la liberté tout court commence elle-même à disparaître. Avec plus de tristesse que de colère, j'ai observé ce qui s'est passé ces derniers jours, car je crois à la démocratie. Je crois aussi aux droits de la majorité, qui n'englobent pas toutefois le droit d'imposer

[M. Knight.]

le silence à la minorité en cette enceinte ni ailleurs.

Je prétends être un Canadien patriote. J'aime mon pays. J'en suis fier et j'aimerais être fier de mon Gouvernement. En jetant un coup d'œil de l'autre côté de la Chambre, je me dis: "Dieu me soit en aide. Voilà mon Gouvernement. J'aimerais en être fier. Et voilà mon premier ministre." Mon pays ne me rejettera jamais physiquement mais le Gouvernement et le premier ministre m'ont fait quelque chose ces jours derniers. Je n'ai perdu confiance ni en la démocratie ni dans le régime démocratique, mais j'ai un peu perdu confiance dans l'aptitude du Gouvernement à les maintenir.

Je veux parler de quelque chose que j'aimerais mieux passer sous silence, mais je crois que j'ai le temps d'en parler. Il s'agit du discours de l'honorable député de Macleod, discours qui, je pense, a choqué la Chambre. En plus d'avoir perdu la faculté de discuter, j'allais ajouter que, vu le discours de l'honorable député, nous avons perdu un peu de la décence qui convient à cet endroit. Les atteintes portées à la réputation auraient réjoui le cœur d'un McCarthy. Parce qu'il n'était pas d'accord avec eux, l'honorable député a comparé ses adversaires dans la présente controverse aux gens qui faisaient les cent pas à l'extérieur de la Chambre. Il n'y a personne à la Chambre qui peut m'accuser en face, ni accuser mon chef ni aucun membre de notre parti, d'avoir des tendances communistes. Dans certaines régions, ces dé-nigres s'en tirent indemnes, mais c'est là où les gens sont assez ignorants pour se laisser influencer par de telles méthodes.

Nous avons ici une alliance, dont il a déjà été question, entre les honorables vis-à-vis du parti libéral et nos amis du Crédit social qui siègent à notre gauche. Croyez-vous que j'aurais la bassesse ou que je serais fondé à dire que, parce que ces gens s'entendent provisoirement sur une certaine question, le parti libéral a perdu la boule au point de devenir créditiste du jour au lendemain? Serais-je fondé à porter une telle accusation? Ou bien serais-je fondé à dire que les conservateurs ont manifesté des tendances communistes, parce qu'ils ont placé sur le pupitre de l'honorable membre de leur parti qui a été expulsé de la Chambre le même drapeau porté dans ce défilé à l'extérieur?

**M. McIlraith:** Le drapeau qu'ils ont apporté à la Chambre deux heures avant la session de ce jour-là. Nous savons tout cela.

**M. Knight:** Mon honorable ami ferait bien de se tenir coi. J'aurai un mot à dire de lui et de son parti plus tard. Croyez-vous que, à propos de l'élection partielle de Grey-Nord de 1945, je serais fondé à dire que, parce